

L'association @ta (Ancêtres Terres Abers) publie sur sa page facebook des articles parus dans la presse ancienne (Ouest Eclair), mentionnant la commune de Saint-Pabu.

Faits divers, accidents, situations incongrues, festivités, y sont relatés.

Bonne lecture !

### Trois pilliers d'épaves condamnés en 1910

Ces jours-ci, la gendarmerie de Ploudalmézeau était également saisie d'un vol d'épaves et ouvrait une enquête, à la suite de laquelle trois domestiques de Saint-Pabu, Pierre Bégoc, 34 ans ; Yves Bégoc, 40 ans, et Pierre Pelleau, 25 ans, vont être poursuivis. Un nommé Jean-Marie Le Gars, cultivateur à Sreat-Veur, en Saint-Pabu, se trouvait sur la grève, lorsqu'il aperçut, à quelques mètres dans la mer, un énorme madrier. Il rentra dans l'eau et réussit à l'amener sur le rivage. Son intention était de le porter au bureau de la douane, de façon à bénéficier de l'indemnité accordée aux sauveteurs d'épaves par l'administration de l'inscription maritime. Mais les trois domestiques cités ci-dessus avaient aperçu Le Gars ; ils s'emparèrent du madrier en housculant même quelque peu le sauveur, le chargèrent sur une voiture et se le partagèrent à eux trois sans autre forme de procès. Les trois inculpés ont avoué les faits ; la seule excuse qu'ils donnent, c'est qu'ils ignorent les règlements maritimes qui interdisent de disposer librement des objets rejetés par la mer. Il est tout probable que cette thèse ne sera pas admise par le tribunal.

### Mise en vente de l'hôtel de Corn ar Gazel en 1935

Etude de M<sup>e</sup> PROVOSTIC,  
notaire à Ploudalmézeau (Finistère).  
**ADJUDICATION VOLONTAIRE**  
en l'étude, le mercredi 24 avril 1935,  
à 14 heures  
1<sup>er</sup> lot. — Sur la plage de Corn-ar-Gazel, à St-Pabu : L'HOTEL DE CORN-AR-GAZEL, comprenant bâtiments divers, avec le fonds de commerce et terrain de 3 ha. y contigu.  
2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> lots. — TERRES labourables et PRAIRIE au Bous.  
Le tout libre le 29 septembre 1935.

### Un tragique éboulement de maison en 1927

#### SAINT-PABU

## UN EBOULEMENT FAIT PLUSIEURS VICTIMES

### L'une d'elles est décédée

Un pénible accident s'est produit hier après-midi à Saint-Pabu. La famille Gars habite à Toul-Tréas, en Saint-Pabu, une chaumière. Hier, on procédait au déménagement des meubles, afin d'aller habiter une maison plus confortable. Des voisins, devant l'état de vétusté de l'habitation, avaient conseillé de prendre toutes les précautions pour éviter un éboulement. Quatre membres de la famille Gars déplaçaient un lit clos placé près du foyer et touchant au pignon de la chaumière, lorsque ce pignon, que le lit consolidait, s'écroula soudain, ensevelissant les déménageurs sous les décombres.

L'alerte aussitôt donnée, on accourut, et ce n'est qu'au bout de vingt minutes qui parurent des siècles, que l'on put retirer le corps du jeune Gars, âgé de 18 ans. Le malheureux avait été tué sur le coup.

Une deuxième personne avait la cuisse fracturée et les autres portaient de sérieuses contusions sur tout le corps. Cet accident a produit un gros émoi dans le bourg si tranquille de Saint-Pabu.

### Marché noir d'oeufs en 1941

#### UN COMMERCE LUCRATIF

Un cultivateur de Lampaul-Ploudalmézeau, M. Yves Deniel, 56 ans, qui exerce également les fonctions de garde-chasse, a ouvert un commerce sans autorisation préalable en vendant d'importantes quantités d'œufs, notamment dans la région de Saint-Pabu et en les revendant ensuite aux troupes allemandes. De plus, il vendait la douzaine d'œufs à un prix tel qu'il était de 9 francs supérieur à celui de la taxe.

Le tribunal condamne M. Deniel à cent francs d'amende et ordonne la fermeture du commerce ouvert sans autorisation.

[Un terrible incendie au Reut en 1936](#)

## UNE FERME INCENDIÉE

Une petite ferme située au Reut, en Saint-Pabu, a été détruite dimanche soir par un incendie pendant que la maison d'habitation était déserte et que son propriétaire, M. Stéphan François, cultivateur, était allé passer la soirée chez sa fille, domiciliée à Mellou, village situé à une certaine distance.

Vers 20 heures, des voisins perçurent un bruit anormal. C'était la toiture de la maison d'habitation qui s'effondrait. L'alerte fut aussitôt donnée, mais les foyers d'incendie étaient déjà trop avancés et les secours furent inexistantes. La maison d'habitation et son contenu, une crèche et une soue à porcs, furent complètement détruits. Les bêtes purent heureusement être sauvées.

Les causes du sinistre ne peuvent être précisées. Il semblerait que le feu se soit communiqué du foyer où l'on avait dû cuire la nourriture pour les bêtes dans le courant de l'après-midi. Les dégâts, évalués de 15.000 à 20.000 francs sont couverts par une assurance.

MM. Page et Le Corre, de la gendarmerie de Ploudalmezeau, ont procédé à l'enquête d'usage.

[Annulation des élections municipales en 1909](#)

### QUIMPER

**ELECTIONS ANNULEES.** — Les élections municipales de Saint-Pabu ont été annulées, cette après-midi, par le conseil de préfecture. Elles avaient eu lieu le 12 septembre.

[La saison de coupe de goémon en 1922](#)

**COUPE DU GOEMON A SAINT-PABU.** — Le maire de Saint-Pabu vient de prendre l'arrêté suivant fixant la pêche du goémon en 1922 :

La récolte du goémon de rive sur le littoral de la commune de Saint-Pabu en 1922, commencera le mercredi 10 mai prochain au lever du soleil et se terminera le samedi 10 juin prochain au coucher du soleil.

La récolte du goémon blanc dit « lichen » commencera le jeudi 8 juin et finira le samedi 30 septembre dans les mêmes conditions que ci-dessus.

Ces récoltes ne se feront que le jour du lever au coucher du soleil.

Il est interdit de couler ou noyer des goémons en les surchargeant de pierres, ainsi que d'en faire des drômes.

[Suites de l'incendie du Reut : une détresse à secourir en 1936](#)

### SAINT-PABU

## Après un incendie : Une détresse à secourir

Un violent incendie s'est déclaré dimanche soir, comme l'on sait, au Reut, à Saint-Pabu. Malgré tous les efforts de la population, tout a été consumé. Meubles, effets, modestes économies de la famille Stefan, tout a été anéanti. Voici donc une famille de quatre enfants dans la misère la plus noire, deux pauvres petits sans même un vêtement de rechange. Ceux qui voudraient venir au secours de ces pauvres enfants et de leurs bons parents qui donnaient à tous l'exemple du labeur et de l'économie peuvent adresser leur obole si modeste soit-elle à M. Stéfan, au Ruellou, Saint-Pabu.

[Une ivrognesse peu commode en 1914](#)

**PLOUDALMEZEAU.** — *Une ivrognesse peu commode.* — Le 1<sup>er</sup> avril, la femme Marie Pailler 52 ans, revenait avec son mari de l'Abervrach où Pailler avait touché sa pension. La femme Pailler était ivre et, dans le bateau qui les ramenait à Saint-Pabu, les deux époux se querellèrent et même se battirent. Une fois à terre, Pailler se rendit dans une maison où il avait quelques dettes à payer. Il déposa sur le comptoir une pièce de vingt francs, dont sa femme s'empara, puis elle sortit au dehors, où elle se livra à des gestes qui font relever contre elle le délit d'outrage public à la pudeur.

Pailler portait les marques des coups que lui avait portés sa peu commode épouse et les gendarmes vinrent enquêter à ce sujet. La femme Pailler les insulta alors grossièrement.

Le Tribunal condamne l'inculpée à 5 francs d'amende pour ivresse et à un mois de prison pour les délits.

[Une truie agressée dans un champ en 1912](#)

**UNE BRUTE.** — Un cultivateur de Saint-Pabu, M. Joseph Guéna, a déposé une plainte contre un inconnu qui, à l'aide d'un instrument pointu, a fracturé l'os frontal d'une truie qui lui appartenait et qui se trouvait au pacage dans un de ses champs. La gendarmerie de Ploudalmezeau a ouvert une enquête et recherche cet individu malfaisant.

À suivre...